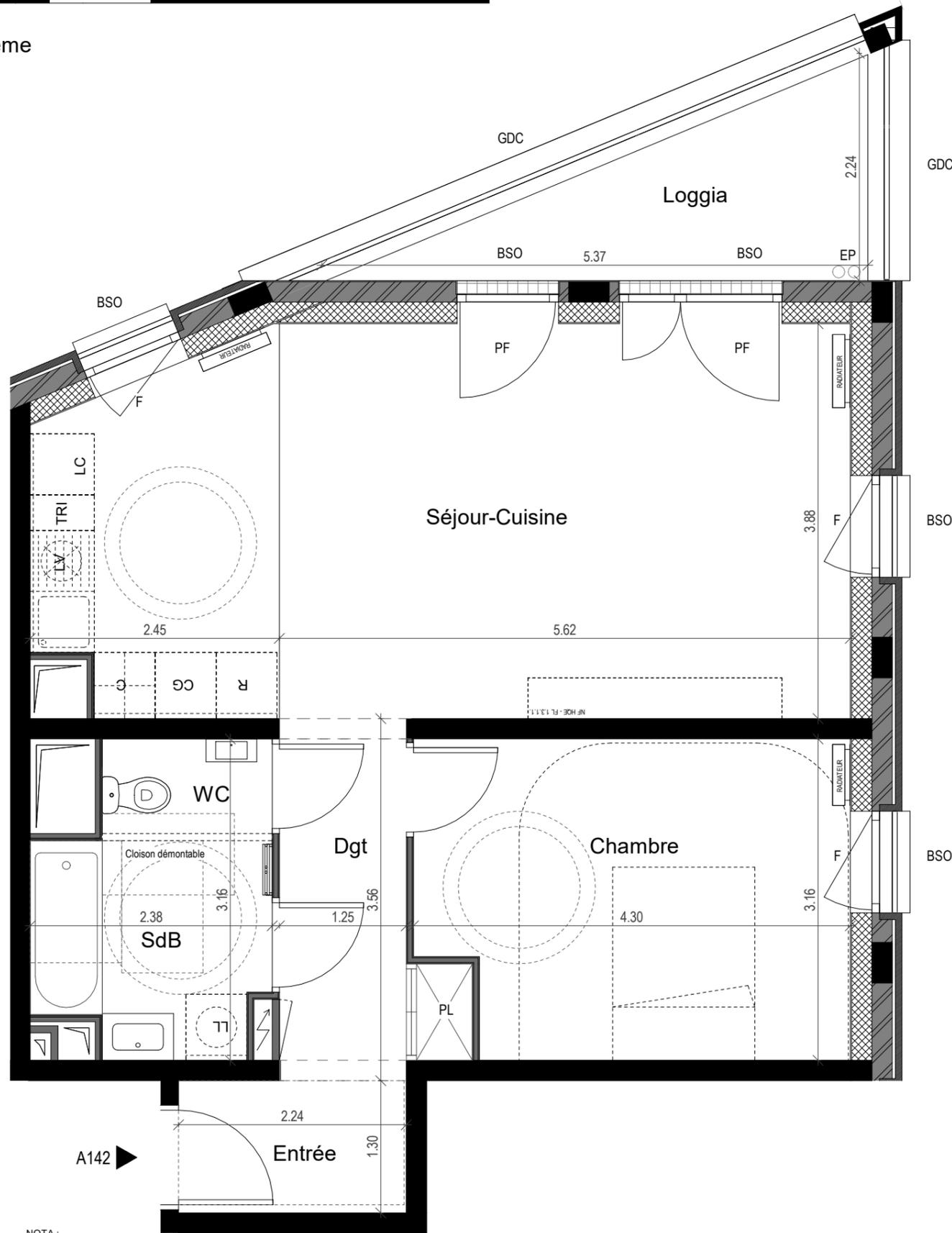


1/50 eme



NOTA :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)
 Au premier étage les soffites et faux-plafonds ne sont pas représentés car la présence de faux-plafonds est quasiment systématique.



Localisation



Bâtiment A - Cage A1

Appartement 2 pièces - 4ème étage A142

Entrée	2.9 m ²
Séjour-Cuisine	30.0 m ²
Chambre	12.9 m ²
SdB	4.7 m ²
WC	1.6 m ²
Dgt	4.8 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	56.9 m²
Loggia	7.4 m ²
SURFACE(S) TOTALE(S) ANNEXE(S)	7.4 m²

Légende

▶	— Entrée principale	F	— Fenêtre toute hauteur avec garde-corps
CG	— Emplacement congélateur	FAV	— Fenêtre allège vitrée
LV	— Emplacement lave-vaisselle	FAP	— Fenêtre allège pleine avec lisse
LL	— Emplacement lave-linge	PF	— Porte fenêtre
R	— Emplacement réfrigérateur	BSO	— Brises-soleil orientables
C	— Emplacement cuisson	GDC	— Garde-corps
TRI	— Emplacement tri des déchets	⊠	— Tableau électrique
LC	— Emplacement linéaire complémentaire	⋯	— Poutre
PL	— Placard	⊘	— Soffite et faux plafond
—	— Sèche serviette	—	— Gaine technique
⊠	— Radiateur	■	— Poteau
RP	— Robinet de puisage	⊠	— Espace pour composte
		EP	— Descente d'eau pluviale
		TP	— Trop-plein d'eau pluviale

Indice : 0

Date : 16/02/2024

